



AfricaRice

ÉTAT DE LA MISE EN ŒUVRE DES RÉSOLUTIONS ADOPTÉES LORS DE LA 32^e SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES (CM) D'AFRICARICE

Le Caire (Égypte), mars 2022

Résolution du CM	Progrès réalisés dans la mise en œuvre
<p>Résolution 1 : Paiement des contributions annuelles à AfricaRice</p> <p><i>Les États membres devraient s'efforcer de payer leurs contributions annuelles en temps opportun et de régler tous leurs arriérés d'ici à la fin de l'année 2023.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - AfricaRice a continuellement envoyé des rappels aux États membres d'AfricaRice dans le but de mettre en œuvre cette résolution visant à recouvrer les arriérés de contribution des États membres. - Cependant, un total de 6 119 109 \$US d'arriérés de contributions annuelles est toujours dû par les États membres à AfricaRice à la fin de l'exercice 2023.
<p>Résolution 2 : Améliorer la visibilité du travail d'AfricaRice au niveau national</p> <p><i>Les instituts nationaux de recherche agricole (ci-après dénommés INRA) des États membres d'AfricaRice et la direction d'AfricaRice devraient établir et exécuter des plans pour donner une meilleure visibilité à AfricaRice ainsi qu'à ses produits de recherche auprès des gouvernements des États membres d'AfricaRice.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - AfricaRice a renforcé la collaboration avec les partenaires des SNRA en réactivant le mécanisme des groupes d'action. Chaque année (décembre 2022 et 2023), une Semaine scientifique est organisée pour passer en revue et planifier les activités conjointes dans les pays. En décembre 2023, la Semaine scientifique a réuni 259 participants de 36 pays. - AfricaRice et les partenaires des SNRA ont élaboré et mis en œuvre conjointement plusieurs projets multinationaux – TAAT-2 (sept pays), HealthyDiets4Africa (huit pays) et REWARD (13 pays). La mise en œuvre des activités est publiée dans la presse audiovisuelle et écrite des différents pays. - La mise en œuvre d'un forum national sur le riz en Gambie, au Libéria et en Sierra Leone a permis de piloter le processus de transformation rizicole et d'identifier des politiques et approches cruciales.

	<ul style="list-style-type: none"> - Les programmes de formation et les ateliers organisés par AfricaRice ont contribué au partage des connaissances, au renforcement des capacités et à la mise en réseau axés sur les INRA. - Dialogue accru entre les parties prenantes nationales au Libéria, en Gambie, au Cameroun, au Nigéria et au Sénégal et entre le DG d’AfricaRice et plusieurs ministres. - Augmentation de +800 % du nombre d’abonnés sur les médias sociaux, démontrant ainsi la mise à jour d’informations régulières et pertinentes.
<p>Résolution 3 : Collecter des fonds pour soutenir les opérations d’AfricaRice</p> <p>a. <i>Les États membres et la direction d’AfricaRice devraient collaborer avec les banques de développement telles que la Banque africaine de développement (BAD), dans la mesure du possible, sur les possibilités d’un paiement unique des arriérés de contributions annuelles pour les projets de la chaîne de valeur riz.</i></p> <p>b. <i>La direction d’AfricaRice devrait coordonner la mise en place d’un mécanisme de financement innovant impliquant des partenariats avec le secteur privé et des approches de financement axées sur le marché, afin de lever des fonds supplémentaires permettant à AfricaRice de poursuivre ses activités, en tenant compte de l’élaboration de modèles économiques solides, du partage des retombées, particulièrement entre AfricaRice et les INRA partenaires issus des États membres, des questions relatives aux droits de propriété intellectuelle ainsi que des mesures de protection des droits des agriculteurs.</i></p>	<p>a. La direction d’AfricaRice est entrée en contact avec certains pays dans le cadre de la mise en œuvre de cette résolution. L’un de ces pays a donné son accord de principe à la suite de la non-objection de la Banque africaine de développement (BAD). En fin de compte, la BAD a rejeté l’approbation de la proposition. De ce fait, cette résolution n’a pas pu être mise en œuvre.</p> <p>b. L’une des étapes préliminaires à la mise en œuvre de cette résolution est la mise en œuvre d’un projet intitulé « <i>AfricaRice Invention Extraction</i> ». Une feuille de route schématique pour tirer parti financièrement des actifs intellectuels d’AfricaRice a été élaborée et des mesures sont prises pour sa mise en œuvre cohérente. Une équipe en charge des actifs intellectuels a été mise en place pour piloter ce processus, et un partenariat avec le département <i>Private Partnerships for Impact (PP4I)</i> du One CGIAR a été établi dans le but de jeter les bases d’une mise en œuvre complète de cette résolution.</p> <p>c. Début de la cartographie numérique des actifs de propriété intellectuelle à l’aide d’un outil de la DMIP fourni par le One CGIAR.</p>

<p>Résolution 4 : Contribuer à l'augmentation durable des investissements dans le développement du secteur rizicole des États membres</p> <p><i>La direction d'AfricaRice devrait assister les États membres dans l'utilisation des informations stratégiques issues du Plan continental d'investissement pour accélérer l'autosuffisance en riz en Afrique (CIPRISSA), établi pour 11 pays avec l'appui d'AfricaRice, afin de plaider pour des investissements qui conduiraient à une meilleure performance des chaînes de valeur riz et à l'atteinte de l'autosuffisance en riz dans les États membres.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - AfricaRice travaille sur le Programme régional de développement de chaînes de valeur riz résilientes en Afrique de l'Ouest (REWARD) qui est une initiative d'investissement multinationale financée par la Banque africaine de développement (BAD) et pilotée par AfricaRice. Le programme vise à promouvoir les investissements publics et privés dans les chaînes de valeur riz dans 14 pays de la CEDEAO, en mettant l'accent sur l'augmentation de la production, de la productivité et de l'autosuffisance en riz dans la région d'ici à 2030. Le programme REWARD visera à relever les principaux défis liés à la production, à la transformation et à la commercialisation du riz, ainsi qu'à l'harmonisation des politiques afin d'améliorer le commerce régional, la résilience au changement climatique et la croissance économique. Le programme met l'accent sur l'inclusion des femmes, en créant des opportunités pour les femmes et les jeunes dans la chaîne de valeur riz. Les fonds dédiés à l'adaptation et à l'atténuation des effets du changement climatique (<i>Climate Action Window-Adaptation and Mitigation funds</i>), qui sont des composantes du programme REWARD, sont également en cours de conception pour les pays ciblés. - Le CIPRISSA a pour objectif de fournir des informations et des solutions pour améliorer les performances de la chaîne de valeur riz afin d'accélérer la réalisation de l'autosuffisance en riz. - La direction d'AfricaRice a continué à fournir un appui technique et stratégique aux États membres dans leur effort pour atteindre l'autosuffisance en riz, conformément aux principes du CIPRISSA. - L'autosuffisance en riz en Afrique subsaharienne est restée entre 56 et 58 % sur la période 2021–2023. Toutefois, plusieurs pays ayant participé à l'étude réalisée par le CIPRISSA (Madagascar, Mali, Tanzanie et Ouganda) ont atteint un niveau d'autosuffisance de plus de 80 %. Il convient également d'indiquer que les États membres suivants ont atteint des niveaux significatifs en matière d'autosuffisance en riz en 2023 : Tchad (97 %), République démocratique du Congo (80 %) et Égypte (92 %).
<p>Résolution 5 : Renforcer les partenariats stratégiques avec les institutions nationales et régionales de recherche agricole et les communautés économiques régionales sur le continent</p> <p><i>La direction d'AfricaRice devrait renforcer ses liens avec les INRA, les institutions sous-régionales de recherche et d'innovation et les communautés économiques régionales, en</i></p>	<p>La direction d'AfricaRice a continué à consolider ses relations avec les INRA, les organisations sous-régionales, les communautés économiques régionales et d'autres partenaires en suivant l'approche suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcement de la participation en présentiel des INRA et des organisations sous-régionales à la Semaine scientifique d'AfricaRice. Lors de la Semaine scientifique 2023, plus de 250 partenaires de recherche des INRA, des organisations sous-régionales et du CGIAR ont été invités à participer à la planification des travaux du Centre avec les partenaires pour 2024. Plusieurs groupes d'action d'AfricaRice ont également été réactivés. La mise en œuvre des conclusions de cette Semaine scientifique est en cours.

<p><i>particulier dans les régions d’Afrique centrale et d’Afrique australe, afin de renforcer leurs capacités en matière de recherche et de développement rizicoles ainsi que l’environnement politique, pour favoriser un impact sur les moyens de subsistance des populations africaines.</i></p>	<p>Une attention particulière a été accordée à la participation des INRA d’Afrique de l’Est, d’Afrique australe, d’Afrique centrale et d’Afrique de l’Ouest – et les pays désireux d’adhérer à AfricaRice ont également été invités à la Semaine scientifique. Elle s’est déroulée dans la principale station de recherche du Centre, à M’bé (Côte d’Ivoire).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les chercheurs d’AfricaRice ont continué à multiplier les visites de recherche auprès des INRA dans le cadre du renforcement des capacités de ceux-ci par le biais de la recherche. - Le nombre d’agents, hommes et femmes, des systèmes nationaux ayant bénéficié de formations de groupe est le suivant : 5 963 (2021) ; 3 055 (2022) ; et 9 831 (2023). - En outre, 19 étudiants issus des systèmes nationaux ont bénéficié de programmes dans le cadre de doctorats en 2022 et 2023, tandis que 15 étudiants ont bénéficié de programmes dans le cadre de masters en sciences en 2022 et 2023.
<p>Résolution 6 : Garantir des avantages mutuels de l’adhésion au One CGIAR</p> <p><i>a. Le Conseil d’administration d’AfricaRice, la direction d’AfricaRice et le One CGIAR devraient poursuivre leurs efforts en vue d’aligner leur gouvernance et leurs cadres opérationnels sans compromettre les principes de l’Acte constitutif d’AfricaRice ni affecter les privilèges dont AfricaRice jouit auprès de ses pays hôtes.</i></p> <p><i>b. Le One CGIAR, dans son partenariat avec AfricaRice, devrait fournir tout l’appui nécessaire à AfricaRice qui contribuera à renforcer les capacités d’AfricaRice ainsi que celles des INRA partenaires dans les États membres, afin de réaliser la mission assignée à AfricaRice par ses 28 États membres, à savoir renforcer le secteur rizicole et atteindre l’autosuffisance en riz en Afrique.</i></p>	<p>a. À la suite des amendements apportés à l’instrument de gouvernance du One CGIAR, AfricaRice a proposé un amendement concomitant à son Acte constitutif. Ces amendements ont été approuvés lors de la 56^e réunion du Conseil d’administration, qui s’est tenue en mai 2024. Les amendements proposés sont soumis au Conseil des ministres pour approbation lors de sa 33^e session ordinaire. Ces amendements n’affectent aucunement les principes fondamentaux de l’Acte constitutif d’AfricaRice.</p> <p>b. La direction d’AfricaRice continue de travailler en étroite collaboration avec le One CGIAR à plusieurs égards, y compris, mais sans s’y limiter : i) la participation aux activités du One CGIAR au cours desquelles les besoins des États membres d’AfricaRice sont présentés ; ii) AfricaRice a accueilli la 29^e réunion du Conseil du Système du One CGIAR en Côte d’Ivoire ; iii) Le DG d’AfricaRice, également Directeur du CGIAR pour l’Afrique de l’Ouest et centrale, contribue aux efforts axés sur la science et l’innovation à l’échelle mondiale, au profit des pays de la région.</p>

Annexe 1 : État des contributions des États membres – Cotisations annuelles

AFRICA RICE CENTER													
STATUS OF MEMBER STATES CONTRIBUTIONS - ANNUAL DUES													
As at Tuesday, August 13, 2024													
*Amounts in USD													
#	Member	2024			Arrears (Previous years)			Total (Arrears plus 2024)			Payments received in 2024*		
		Annual Dues	Receipt	Balance/ (Advance)	Total Annual Dues	Total Receipts	Balance/ (Advance)	Total Annual Dues	Total Receipts	Balance/ (Advance)	2024 Contribution	Arrears	Total
1	Benin	18,283	0	18,283	634,217	(595,271)	38,946	652,500	(595,271)	57,229	0	0	0
2	Burkina Faso	18,283	0	18,283	634,217	(329,741)	304,476	652,500	(329,741)	322,759	0	0	0
3	Cameroun	27,742	0	27,742	840,767	(514,221)	326,546	868,509	(514,221)	354,288	0	0	0
4	Central African Republic	18,283	0	18,283	292,528	0	292,528	310,811	0	310,811	0	0	0
5	Congo (Brazzaville)	18,283	0	18,283	292,528	(53,588)	238,940	310,811	(53,588)	257,223	0	0	0
6	Cote d'Ivoire	37,202	0	37,202	1,244,835	(1,231,934)	12,901	1,282,037	(1,231,934)	50,103	0	0	0
7	Democratic Republic of Congo	18,283	0	18,283	292,528	(146,264)	146,264	310,811	(146,264)	164,547	0	0	0
8	Egypt	18,283	0	18,283	292,528	(255,962)	36,566	310,811	(255,962)	54,849	0	0	0
9	Ethiopia	18,283	0	18,283	127,981	(36,566)	91,415	146,264	(36,566)	109,698	0	0	0
10	Gabon	18,283	0	18,283	255,962	(235,216)	20,747	274,245	(235,216)	39,030	0	0	0
11	Ghana	37,202	0	37,202	1,244,835	(761,209)	483,626	1,282,037	(761,209)	520,828	0	0	0
12	Guinee	18,283	0	18,283	634,217	(18,283)	615,934	652,500	(18,283)	634,217	0	0	0
13	Guinea Bissau	18,283	0	18,283	634,216	(50,000)	584,216	652,499	(50,000)	602,499	0	0	0
14	Kenya	18,283	0	18,283	73,132	(73,132)	0	91,415	(73,132)	18,283	0	0	0
15	Liberia	18,283	0	18,283	634,216	(231,073)	403,143	652,499	(231,073)	421,426	0	0	0
16	Madagascar	18,283	0	18,283	237,679	(237,679)	0	255,962	(237,679)	18,283	0	18,283	18,283
17	Mali	18,283	0	18,283	634,219	(592,613)	41,606	652,502	(592,613)	59,889	0	0	0
18	Mauritania	18,283	0	18,283	634,217	(192,182)	442,035	652,500	(192,182)	460,318	0	0	0
19	Mozambique	18,283	0	18,283	91,415	0	91,415	109,698	0	109,698	0	0	0
20	Niger	18,283	0	18,283	634,217	(375,511)	258,706	652,500	(375,511)	276,989	0	0	0
21	Nigeria	160,175	0	160,175	5,396,575	(4,999,490)	397,085	5,556,750	(4,999,490)	557,260	0	0	0
22	Rwanda	18,283	0	18,283	182,830	0	182,830	201,113	0	201,113	0	0	0
23	Senegal	18,283	0	18,283	634,217	(506,236)	127,981	652,500	(506,236)	146,264	0	0	0
24	Sierra Leone	18,283	0	18,283	634,217	(487,953)	146,264	652,500	(487,953)	164,547	0	0	0
25	Tchad	18,283	0	18,283	634,216	(78,092)	556,124	652,499	(78,092)	574,407	0	0	0
26	The Gambia	18,283	0	18,283	634,217	(418,957)	215,260	652,500	(418,957)	233,543	0	0	0
27	Togo	18,283	0	18,283	634,219	(588,947)	45,272	652,502	(588,947)	63,555	0	0	0
28	Uganda	18,283	0	18,283	292,528	(274,245)	18,283	310,811	(274,245)	36,566	0	0	0
	Total	701,113	0	701,113	19,403,473	(13,284,364)	6,119,109	20,104,586	(13,284,364)	6,820,222	0	18,283	18,283